

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA CREUSE
ANTÉRIEURES A 1790

RÉPERTOIRE NUMÉRIQUE

SÉRIE C. — ADMINISTRATIONS PROVINCIALES

DRESSÉ PAR
FERNAND AUTORDE
ARCHIVISTE DÉPARTEMENTAL
AVEC LE CONCOURS DE
ADRIEN AUBAILE
COMMIS AUX ARCHIVES

AUBUSSON
IMPRIMERIE ADMINISTRATIVE E. CHARPENTIER
44, Grande Rue, 44
1917

COMPLETE PAR
GABRIEL POISSON
DIRECTEUR DES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES
2012

ARCHIVES
DÉPARTEMENTALES DE LA CREUSE
ANTÉRIEURES A 1790

RÉPERTOIRE NUMÉRIQUE
Série C
(ADMINISTRATIONS PROVINCIALES)

Un inventaire sommaire de la Série C. a été publié en 1885 ; il comprenait deux parties : la première, formée des titres de cette série telle qu'elle était originairement constituée, embrasse les articles 1-338 ; la seconde, composée de fonds entrés postérieurement aux Archives départementales par suite de réintégrations, a été annexée à la précédente sous la cote C. complément et a fourni la matière des articles 339-417. Une troisième partie est venue encore s'ajouter aux deux précédentes depuis l'impression de leur inventaire. Elle est composée, sauf quelques titres isolés, des versements faits en 1898 par l'administration des Domaines et de l'Enregistrement et qui émanent, pour la plupart, de l'ancien service du contrôle. Le présent répertoire donnera le premier catalogue des documents de cette provenance, publié jusqu'à ce jour pour la Creuse. La quatrième partie est constituée de pièces extraites d'autres séries des Archives (B, E), données par des particuliers ou retrouvées dans les dépôts et versements des notaires.

PREMIÈRE PARTIE

(SÉRIE C. PRIMITIVE)

GÉNÉRALITÉ DE MOULINS

I

DOMAINE ROYAL DE LA PROVINCE DE LA MARCHÉ.

C 1-2* ⁽¹⁾ Terrier de la châtellenie royale d'Aubusson, en deux volumes.

1679-1682

C 3* Terrier de la châtellenie de Crozant (paroisses du ressort en dehors du département de la Creuse : Lourdoueix-Saint-Michel et Saint-Plantaire, Indre).

1682

II

SUBDÉLÉGATION DE GUÉRET

C 4-5 Affaires diverses : logement des troupes ; levée de la milice ; domaine du Roi ; impôts sur les arts et métiers. (Voir C. 340-342) 1690-1705

⁽¹⁾ L'astérisque a été adopté, comme signe conventionnel, pour indiquer les articles composés soit d'un seul, soit de plusieurs registres.

III SUBDÉLÉGATION D'AUBUSSON

- C 6-7 Affaires diverses : administration municipale de la ville de Felletin : budget, portes de ville, fontaines ; demande d'établissement d'une manufacture de papiers et de parchemins ; épizooties.
1739-1789
- C 8 Ateliers de charité.
1782-1788
- C 9-11 Travaux publics : presbytères, églises : Monteil-au-Vicomte, Saint-Silvain-Bellegarde, Vallière, Saint-Georges-La-Pouge, etc. ; ponts d'Alleyrat et de La Rochette ; murs et portes de ville de Bellegarde.
1768-1788
- C 12-13 Manufactures de tapis d'Aubusson et de Felletin : statuts et règlements ; états de tapisseries fabriquées ; inspection des manufactures des deux villes et rapports sur leur situation ; tapis façon de Turquie.
1715-1789

IV ÉLECTION. DE GUÉRET

- C 14-16 Répartition générale de l'impôt entre élections, et département entre collectes par les intendants, le bureau des finances et les élus : taille, capitation et impositions accessoires. — Répartition et département d'impositions affectées à des dépenses spéciales : travaux des ponts et chaussées, haras, pépinières, reconstruction du palais de justice de Paris, etc.
1736-1778
- C 17-18 Assiette de l'impôt. — Cartes ou tableaux des paroisses et collectes divisés par colonnes donnant, pour chacune d'elles, le nom des seigneurs hauts-justiciers ; la nature des cultures, du commerce et de l'industrie ; le nombre des feux, des charrues, des domaines à 2 ou 4 bœufs ; l'évaluation du montant des revenus ; les chiffres de la taille par collectes, pour chacune des vingt années précédentes, soit, pour l'ensemble, de 1728 à 1780. — Cotes d'office établies par l'intendant. — Rapports sur l'état des récoltes.
1750-1780
- C 19-168 Rôles des impositions par collectes :
C. 19-22, rôles de la taille, isolés, se rapportant aux années 1661, 1676, 1683, 1684, 1693, 1697, 1698, 1703, 1710, 1714, 1715, 1717, 1718, 1720, 1721, 1726.
C. 23-87, collections entières de rôles pour la taille des années 1727-1762.
C. 88-168, rôles de la taille et autres impositions (capitation, fourrages, ustensiles, etc.), années 1763-1789.
1661-1789

N^a Le nombre des collectes a beaucoup varié : il était de 303 en 1686, de 300 et sept villes en 1695, de 200 en 1725, de 208 en 1736, de 217 en 1774, et de 219 en 1789. Un relevé fait sur les titres eux-mêmes, en 1774, m'a donné les noms de collectes suivants :

Ahun ville, Ahun paroisse, L'Age-Cessac (commune de La Celle-Dunoise), Aigurande-La-Montagne (Eygurande, Corrèze), Aigurande-ville (Indre), Aiguzon (Éguzon, Indre), Ajain, Alleyrat, Angelard (commune de Compreignac, Haute-Vienne), Angieux (commune de Gioux), Anzême, Ars, Aubusson, Augères, Azat-Châtenet.

Banize, Bazelat, Beissat, Bétête-Ecosse, Blaudeix, Blessac, Boisrougier (Bosroger), Boissieux (Boissieux, commune de Châtelus-Le-Marcheix), Bonnat, Bonneville (commune de Thaurion), Bujaleuf (Haute-Vienne), Bugeat-Le-Coudert (Corrèze), Bussière-Dunoise.

Chabaneix (commune de Saint-Sulpice-Le-Dunois, aujourd'hui Chabannes), Chamberaud, Chambon-Sainte-Croix, Champagnat, Champsanglard, Chantôme (Indre), Châtain (commune du Monteil-au-Vicomte), Châteauclos-Bourg-d'Hem, Châteaupert (commune de Saint-Martial-Le-Vieux), Châtelus-Malvaleix, Châtenet (en Dognon, Haute-Vienne), Chavanat, Cheissoux (commune de Bujaleuf, Haute-Vienne), Chénérailles, Chéniers, Clairavanx, Clugnat, Clupeaux (commune de Tarnac, Corrèze), Coffy (aujourd'hui Couffy, canton d'Eygurande, Corrèze), Colondannes, Coustrenas (paroisse de St-Priest-Thaurion, Haute-Vienne), Cressat, Crozant, Croze.

Dun-Le-Palleteau.

Entrecôte (?), Essartean (commune de Vallière).

Faux-La-Montagne, Felletin, Fénières, Flayat, Fleurat, Fournoue (commune d'Anzême), Fransèches, Fresselines Genouillat, Gentioux, Gioux, Glénic, Gouzougnat, Guéret (ville et paroisse).

Jalesches, Janaillat, Jarnages, Jouillat.

Issoudun.

La Borne (commune de Saint-Michel-de-Veisse), La Brionne, La Celle-Barmontoise, Le bourg de La Celle-Dunoise, La Celle-Dunoise (paroisse), La Chapelle-Bâloue, La Chapelle-Saint-Martial, La Chapelle-Taillefer, La Chapelle-Lamazière (aujourd'hui commune de La Geneytouse, autrefois paroisse de Saint-Priest-Thaurion, Haute-Vienne), La Chaussade, La Courtine-La-Daigue, La Croix-au-Bost (commune de Saint-Domet), Ladapeyre, Lafat, La Forêt (commune de Montboucher), La Gallemache et Montfayon (distracte de la collecte du Châtenet-en-Dognon en 1767), L'Age-du-Mont (commune d'Azerables), La Mazière-aux-Bonshommes, La Nouaille, La Rochette, La Saunière, La Tour-Saint-Austrille, La Villedieu, Le Mas-d'Artige, Le Monteil-au-Vicomte, Le Nouaud (commune de Champnétery, Haute-Vienne), Le Saillant (commune de Saint-Médard), Les Églises (aujourd'hui Saint-Laurent-Les-Églises, Haute-Vienne), Les Forges, les Hommes-de-La-Chapelle (dépendaient du clocher de Bussière-Dunoise), Les Hommes-du-Dognon (cette collecte chevauchait sur les paroisses du Châtenet-en-Dognon, Saint-Martin-Chérignat, Saint-Laurent-Les-Églises (Haute-Vienne) et Saint-Amand-Jartoudeix), Les Moneyroux (commune de Clugnat), Les Peyroux (commune de Saint-Chabrais), Lépinas, Les Serfs de Dun (dépendaient de la paroisse de Bussière-Dunoise), Les Serfs de La Salesse (dépendaient du clocher de Naillat), Les Serfs du Quartier (commune de Naillat), Le Trucq, Lignat (commune d'Azerables), Linard, Lourdoueix-Saint-Michel (Indre), Lourdoueix-Saint-Pierre.

Magnat, Maison-Feyne, Mansat-Chignat, (Chignat, commune de Soubrebot), Mareilles-au-Prieur (commune de Sous-Parsat), Mazeirat, Méasnes, Moissannes (Haute-Vienne), Montchevrier (Indre), Montaignu, Montoursi (commune de Vallière), Mortroux,

Moutier-d'Ahun, Moutier-Malcard, Moutier-Rozeille, Murat-en-Dognon (commune de Saint-Dizier-L'Eyrenne), Murat-d'Orsennes (Indre).

Naillat, Néoux, Nigremont (Saint-Georges), Nouzerolles, Nouziers. :

Ougnes (aujourd'hui Augnes, Haute-Vienne).

Parsac, Peyrabout, Peyrat-la-Nonière, Pimpérigeas (commune de Vallière), Pierrefitte, Pigeroux (aujourd'hui Pigerolles), Pionnat, Poussanges, Pouzoux (ancienne châellenie de Drouilles dans les environs de Saint-Léonard et d'Ambazac (Haute-Vienne), Prissac (Indre), Puymalsignat.

Roches.

Sagnat, Saint-Alpinien, Saint-Amand, Saint-Avit-de-Tardes, Saint-Avit-Le-Pauvre, Saint-Chabrais, Saint-Christophe-en-Dognon (canton de Sauviat, Haute-Vienne), Saint-Christophe-en-Drouilles (canton de Guéret), Saint-Dizier-de-Chénérailles, Saint-Dizier-Les-Domains, Saint-Domet, Saint-Éloy, Sainte-Feyre-La-Montagne, Sainte-Feyre-près-Guéret, Saint-Fiel, Saint-Frion, Saint-Georges-La-Pouge, Saint-Germain-Beaupré, Saint-Hilaire-La-Plaine, Saint-Yrieix-La-Montagne Saint-Yrieix-Les-Bois, Saint-Julien-Le-Châtel, Saint-Laurent, Saint-Léger-Le-Guérétois, Saint-Loup, Saint-Maixant, Saint-Marc-à-Frongier, Saint-Marc-à-Loubaud, Saint-Martial-Le-Mont, Saint-Martin-Chérignat (Haute-Vienne), Saint-Martin-Tersus (Haute-Vienne), Saint-Médard, Saint-Merd-La-Breuille, Saint-Michel-de-Weisse, Saint-Oradoux-de-Chirouze, Saint-Pardoux-Le-Neuf, Saint-Pardoux-Le-Pauvre (commune de Sannat), Saint-Pardoux-Les-Gards, Saint-Pierre-Chérignat, Saint-Pierre-Le-Bost, (canton de Royère), Saint-Plantaire (Indre), Saint-Quentin, Saint-Sébastien, Saint-Séverin (commune de Vallière), Saint-Silvain-Bellegarde, Saint-Silvain-Montaigu, Saint-Sulpice-Les-Champs, Saint-Sulpice-Le-Donzeil, Saint-Sulpice-Le-Dunois, Saint-Sulpice-près-Guéret, Saint-Victor, Salesses (commune de Saint-Agnant-près-Crocq), Sardent, Sauviat (Haute-Vienne), Savennes, Sous-Parsat.

Thauron, Tréportas (dépendant de la paroisse de Neuvic-Entier, Haute-Vienne).

Vallière bourg, Védrennas (commune de Montbou-cher), Vidailat, Vigeville, Villard, Vost (dépendait du clocher de Lourdoueix-Saint-Pierre), Vouhet (Indre).

C 169-175 Procès-verbaux dressés par les officiers de l'élection dans le cours de leurs chevauchées, et pièces pour établir le montant des pertes éprouvées par les contribuables : incendies, notamment celui du 4 mai 1785 qui détruisit une partie de la ville de Jarnages ; inondations à Aubusson et au Moutier-d'Ahun ; gelées, grêles ; pertes de bestiaux ; demandes de secours.

1710-1785

C 176-178 Réclamations en matières d'impôts, ordonnances de dégrèvement : remises à la paroisse de Savennes d'une somme de 450 livres sur les impositions de 1779 en raison du préjudice qu'une maladie épidémique a fait éprouver aux habitants, en les empêchant de vaquer aux travaux de la campagne ; etc.

1770-1780

C 179-180 Tableaux des collecteurs : élus par les assemblées d'habitants et pour exercer leurs fonctions pendant une année, ils sont désignés, par avance, pour des périodes qui varient de 5 à 25 ans. Le tableau indique, dans des colonnes séparées, les exempts et privilégiés, les collecteurs porte-bourse et les autres collecteurs ; certains états

donnent pour chaque collecteur le montant de sa cote, et signalent, en plus des exempts et privilégiés, les « surnuméraires », les septuagénaires et les insolubles.

1746-1773

C 181-185 Personnel des collecteurs : nominations par les assemblées des habitants des collectes ; demandes en décharge des fonctions de collecteurs pour diverses causes : âge, maladie et infirmités, indigence et pertes accidentelles, exercice de fonctions publiques et de certaines professions (garde-étalons, ouvriers salpêtriers, juré-garde de la manufacture royale de Felletin).

1755-1789

C 186* Enregistrement des déclarations, par les propriétaires ou fermiers, des biens incultes ou non cultivés depuis 40 ans au moins qu'ils veulent défricher, lesdites déclarations faites en vue d'obtenir le bénéfice d'exemption des dîmes, tailles et autres impositions, conformément à la déclaration du 13 août 1766.

1766-1782

C 187-189* Déclarations de biens pour parvenir aux radiations de cotes ou à leur réduction à deux sols pour livre, suivant la déclaration du Roi du 17 février 1728 : le contribuable, à l'appui de sa réclamation, donne l'état de ses biens avec l'évaluation de leur revenu, laissant aux collecteurs et habitants de la collecte, en cas de contestation, la faculté de jouir desdits biens pendant une année au prix de son estimation.

1736-1789

C 190* Déclarations : 1° par des contribuables, de translations de domicile, dits débelligements ; 2° par des contribuables également, d'abandons aux syndic, collecteurs et habitants de la collecte, pour l'avenir, de tous les revenus de leurs biens sous la charge, par lesdits syndic, collecteurs et habitants, d'acquitter toutes les impositions et de jouir des biens en bon père de famille sans commettre « abus ny malversations, à peine de tous dépens, dommages, intérêts » (déclaration du 14 août 1747) ; 3° par les privilégiés, de leur intention de faire exploiter leurs biens par des valets.

1736-1789

C 191 Enregistrement des obligations de cheptel.

1727-1790

C 192 « L'enregistrement des édits, déclarations du Roi et arrêtés du Conseil d'État et de la Cour des Aides de Clermont-Ferrand, des provisions d'offices, privilèges et autres actes de même nature ». Entre les cahiers qui se succèdent on constate l'absence d'actes pour les années 1747, 1756-1758, 1788.

1738-1790

C 193-195 Fermes générales : réception du personnel ; enquêtes de vie, mœurs et religion ; enregistrement des provisions d'offices ; état général des officiers et employés des fermes résidant dans les villes et paroisses de l'élection. — Commissions de directeurs et de receveurs des aides, de garde-magasin des poudre et salpêtres ; de

garde-étalons. — Ventes des tabacs et des cuirs : poinçons et vignettes apposés sur ces marchandises. — Greffiers et huissiers de l'élection. — Provisions de fonctions diverses exercées en dehors du territoire de l'élection : Joseph Masson du Mas, gouverneur de la ville d'Ussel ; André de Beauvais, secrétaire du Roi en la Chancellerie en la Cour des Comptes de Montpellier ; Joseph Dumarest de La Vallette, secrétaire du Roi en la chancellerie du Parlement de Nancy ; Jean-Louis-Charles de La Noneix, portier de la Reine. — Brevets de maîtres de poste. — Certificats de services divers : gendarmes de la garde ; gardes du corps du Roi ; etc.

1742-1788

C 196-198* Plumitifs d'audience donnant la composition du tribunal, l'indication des affaires appelées et la suite qu'elles reçoivent. Outre ces procès-verbaux on trouve transcrits dans les registres quatre textes législatifs, sur les matières suivantes : 1° mode d'imposer les taillables qui exploitent des biens dans différentes collectes (17 février 1728) ; 2° interdiction à tout particulier de délivrer du tabac sans autorisation de l'adjudicataire des fermes (28 mai 1743) ; 3° instruction des affaires criminelles dans les élections et juridictions des greniers à sel (25 février 1774) ; 4° faux principal et faux incident, reconnaissance des écritures et signatures en matière criminelle (juillet 1737).

1727-1790

C 199-241 Minutes de jugements en matière de tailles et d'impôts compris dans les fermes ; pièces pour l'instruction des affaires, procès-verbaux, enquêtes, expertises, contraintes, etc. Entre autres affaires soumises à la juridiction du tribunal : demandes en radiation du rôle, dégrèvement et modération de tailles ; différends entre contribuables et collecteurs ; plaintes des collecteurs et agents ou mandataires du fisc, pour sévices et violences ; poursuites pour culture, vente illicite, dépôts clandestins et contrebande de tabac ; fraudes de droits sur les cuirs et le transport des bois ; questions se référant à l'adjudication des deniers communs ; etc., etc.

1712-1789

Observations : 1° Absence totale de titres pour la période 1712-1735 ; 2° dans l'article 200, qui porte à l'inventaire, pour dates extrêmes, 1736-1748, les minutes de jugement de cette dernière année forment la partie principale du dossier ; les années antérieures ne figurent que par pièces isolées ; 3° par suite d'une erreur matérielle, commise soit dans le manuscrit, soit dans la composition typographique, l'année 1749 ne se trouve pas signalée par sa date à l'inventaire, mais elle forme, en réalité l'article 201. Une double rectification, au surplus, est à faire dans les indications sur la composition matérielle et la datation de cet article : elles reproduisent, par le fait d'une méprise, celles de l'article précédent. La cote de l'article 201 doit être ainsi rétablie : *119 pièces papier*, année 1749 ; 4° l'année 1783, qui ne figure pas dans l'inventaire, fait effectivement défaut dans la collection.

C 242-247 Dossiers de procédures d'affaires diverses : actions contre le syndic de la paroisse de Peyrat-la-Nonière pour le contraindre à contribuer aux réparations de l'église ; contre les syndics des paroisses de Bujaleuf et de Sauviat (Haute-Vienne) qui voulaient imposer des tenanciers de l'Abbaye de Grand-Mont, en raison de la suppression de l'ordre. Production d'une copie des privilèges de l'ordre octroyés en 1192 ; en réduction de cote (procès-verbal des limites de la Combraille et de la

Marche dans les paroisses de Bosroger et de Champagnat) ; contre les collecteurs de Felletin pour abus dans la répartition de l'impôt (production dans l'instance d'une délibération des ouvriers, fabricants et marchands de tapisserie pour la nomination de deux jurés-gardes), etc.

1192 et 1761-1785

V ÉLECTION D'ÉVAUX

C 248-249 Répartition de l'impôt (tailles et impositions accessoires) : lettres patentes (1678) de Louis XIV, signées par lui et contresignées : Colbert, aux présidents trésoriers généraux de France au bureau de Moulins fixant le montant global des tailles à imposer sur l'élection de Combraille. — Mandement des présidents trésoriers généraux aux présidents et officiers de l'élection pour l'établissement de l'assiette de l'impôt ; département entre collectes. — Entre autres charges particulières auxquelles seront affectées des sommes déterminées : achat de poudres et paiement des ouvriers employés à la démolition des châteaux forts de Mont-Rond (Cher), Chantelle (Allier) et Montaignut (Puy-de-Dôme) ; reconstruction et réparation des ponts d'Orléans et de Moulins ; appointements des inspecteurs des manufactures de tapis d'Aubusson et de Felletin ; etc.

1653-1788

C 250 Plumitifs des cotes d'office ; documents sur l'apparence des récoltes et l'étendue des pertes supportées par les collectes. — Cartes ou tableaux des collectes avec mention, pour chacune d'elles, des seigneurs hauts justiciers, nature et étendue des cultures, nature du commerce, etc.

La carte de 1774, donne les collectes suivantes :

Arfeuille (aujourd'hui Arfeuille-Châtain), Auges, Auzances ville.

Basville, Belgit (aujourd'hui Bellegy, commune de Saint-Domet), Bellegarde ville, Blavepeyre (commune de Bussière-Nouvelle), Bord-Bornet (commune de Bord-Saint-Georges), Brousse, Bussière-Nouvelle, Bussière-Vieille (aujourd'hui La Serre-Bussière-Vieille).

Chambon (sur-Voueize) paroisse, Chambon ville, Chambon-Chard, Chard, Charron-Chateaubodeau (commune de Rougnat), Charron-Lès-Lignièrès (commune de Charron), Charron-Rochedagoût (commune de Charron), Châtelard, Le Châtelet (commune de Budelière), Châtain (commune d'Arfeuille-Châtain), Clairavaux, Combraille (commune de Viersat), Crocq ville.

Dontreix.

Évaux paroisse, Évaux ville.

Fayolles (commune de Sannat), Féniers, Flayat, Fontanières.

La Celle-Barmontoise (aujourd'hui La Villetelle), La Chapelle (commune de Lépaud), La Chaussade, La Courtine, La Mazière (aux-Bons-Hommes), La Roche-Aymon (commune d'Évaux), La Serre (aujourd'hui La Serre-Bussière-Vieille), Le Chauchet, Le Compas, Le Mas-de-L'Age (?), Léon-Le-Franc (commune de Bosroger), Léon-Les-Monges (aujourd'hui Lioux-Les-Monges), Les Mars, le bourg de Lépaud, Les Portes (commune de Mainsat), Le Trompt (commune de St-Priest-d'Évaux), le bourg de Lupersat, Lupersat paroisse, Lussat.

Mainsat (Combraille), Mainsat (Franc-Aleu), Maniat (aujourd'hui Magnat-Lestranges), Mautès, Mazeirat (commune de Tardès), Mérinchal-Barmont, Mérinchal-La-Mothe (bourg et villages), Monteil-Guillaume (commune de Crocq).

Néoux, Nouhant.

Pontcharraud, Pruniolas (Prugnolas, enclave dans la commune de Royère).

Reterre, Rougnat (paroisse).

Saint-Agnant-près-Crocq, Saint-Bard, Saint-Frion, Saint-Georges-Nigremont, Saint-Julien-La-Genête, Saint-Maurice-près-Crocq, Saint-Merd-La-Breuille, Saint-Oradoux-près-Crocq, Saint-Pardoux-Le-Pauvre (commune de Sannat), Saint-Pardoux-près-Crocq (ou Saint-Pardoux-d'Arnet), Saint-Priest-d'Évaux, Sainte-Radegonde (commune de Budelière), Saint-Sornin (commune de Chambon-sur-Voueize), Sannat, Sermur (le bourg), Soumans.

Tardès, Templard (commune de Chavanat).

Verneiges, Viersat, Virlet (Puy-de-Dôme).. 1752-1783

C 251-301 Rôles des tailles et impositions accessoires pour les années ou périodes suivantes : 1682, pièce unique (C. 261) ; 1691 (C. 251) ; 1693 (C. 252-253) ; 1700, pièce unique (C. 254) ; 1708 (C. 255) ; 1709-1716 (C. 255-262) ; 1718 (C. 263) ; 1720 (C. 264) ; 1722-1723 (C. 265-266) ; 1727 (C. 267) ; 1729 (C. 268) ; 1732 (C. 269) ; 1734 (C. 270) ; 1726-1748 (C. 271-283) ; 1750 (C. 284) ; 1752-1758 (C. 285-290) ; 1760 (C. 291) ; 1761, pièce unique (C. 292) ; 1768 (C. 292) ; 1772 (C. 293) ; 1775-1776 (C. 294-295) ; 1782-1783 (C. 296-297) ; 1785-1788 (C. 298-301) ; 1789, pièce unique (C. 301).

C 302 Procès-verbaux de pertes causées par incendies, grêles, gelées, grandes pluies, épizooties, insectes. — Réclamations en matières d'impôts .
1705-1779

C 303 Ordonnances de décharges et modérations sur les vingtièmes.
1772-1781

C 304-307 Ordonnances de dégrèvement de la taille pour les années et périodes suivantes : 1768 (C. 304) ; 1769 (C. 305) ; 1772 (C. 305) ; 1775 (C. 305) ; 1782-1783 (C. 306) ; 1785-1788 (C. 307).
1768-1788

C 308-309 Tableaux, pour diverses collectes, des collecteurs élus par les habitants pour chacune des années d'une période déterminée ; Récolements divers, par les officiers de l'élection, des listes de collecteurs nommés pour l'année.
1751-1775

C 310 Personnel des collecteurs : affaires diverses relatives à des nominations. — Déclarations de terrains incultes que les contribuables veulent défricher (voir C. 186). — Déclarations en vue d'obtenir des réductions de cotes.
1757-1789

- C 311 Cahiers servant à l'enregistrement des translations de domicile et abandons de biens, pour les années ou périodes suivantes : 1722, 1724, 1730, 1734-1738, 1747-1750, 1757-1759, 1771-1773, 1779-1785. — Cahiers renfermant, en outre, les déclarations faites par gentilhommes qu'ils feront exploiter leur domaine par valets, 1781-1788 (voir C. 190).
- 1722-1788
- C 312 Cahiers pour l'enregistrement des déclarations et documents divers : obligations de cheptel (1729-1788) ; soumissions de remise en valeur de domaines ; dépôts des rôles de tailles au greffe (1750 et 1762) ; commissions de gardes des fermes (1762) ; prestations de serments de commis pour les cuirs (1762) ; de commis pour les vins (1780) et de débitants de tabac (1781-1787).
- 1729-1788
- C 313* Registre d'enregistrement d'arrêts, édits et déclarations du Roi, et « affaires de conséquence » (1724, 1729, 1750, 1768-1773, 1776, 1781-1790). — Enregistrement de provisions « des offices dépendant de la dite élection et autres » (1782-1789).
- 1724-1790
- C 314-315 Edits et ordonnances du Conseil d'Etat et documents législatifs en matière d'établissement et de perception d'impôts de toute nature : tailles, gabelles, don gratuit, don de joyeux avènement, etc. ; affaires diverses intéressant l'administration de l'élection. — Nominations et réceptions du personnel de l'élection et d'agents du fisc. — Maîtres de poste, — Vignettes du papier timbré. — Marques des cuirs et des tabacs.
- 1687-1789
- NOTA. — Une erreur typographique fait attribuer 143 pièces, papier, imprimées à l'article 315 ; il faut lire : 43 pièces.
- C 316 Plumitifs d'audience : présentation des causes ; inscription du jour de la vérification des cotes ; noms du magistrat et des parties (années et périodes de 1706, 1748-1749, 1762-1765, 1767-1779).
- 1706-1779
- NOTA. — L'inventaire imprimé indique, par erreur, 250 feuillets, il faut lire : 55 cahiers, 83 feuillets ; le chiffre de 250 feuillets est celui du registre de l'article suivant.
- C 317-318* Registres d'inscription des minutes de jugements d'audience pour les années et périodes de 1703-1705, 1729-1730, 1748-1750, 1762-1765, 1767-1777, 1783-1790.
- 1703-1790
- C 319 Minutes de jugements et pièces relatives à l'instruction des affaires.
- 1749-1790
- C 320 Dossiers de procédures diverses, radiations et réductions de cotes ; plaintes en exactions contre des collecteurs ; actions en demande de nullité de condamnation à une amende pour absence de marque sur des cuirs, etc.

GÉNÉRALITÉ DE LIMOGES

I

ÉLECTION DE BOURGANEUF

C 321-330* États sous forme de registres ou arpentages de chacune des pièces de terre des divisions territoriales financières appelées *districts* ou *collectes*, comprenant soit une paroisse entière, soit des parties d'une ou de plusieurs paroisses, les dits états ou arpentages, dressés après demande des habitants, conformément à une ordonnance de l'intendant de Limoges, par un arpenteur juré. L'arpenteur, dans ses opérations, est assisté du syndic, des collecteurs et principaux habitants chargés de lui indiquer, pour chaque parcelle, le propriétaire ou les exploitants, de l'aider à prendre, dans les habitations et domaines, le nombre des animaux servant habituellement à l'exploitation ou qui y sont ordinairement tenus à l'engrais. Les mesurages sont faits à la setérée composée de 50 perches de 22 pieds de Roi, faisant chacune 24,200 pieds carrés. L'arpenteur laisse en blanc l'estimation de chaque parcelle qui doit être faite par les experts abonnateurs. — Districts de : La Pouge, Saint-Hilaire-Le-Château (enclavé dans la paroisse de Sardent), Pontarion, Lonzat (paroisse de Nedde, Haute-Vienne), Saint-Yrieix-La-Montagne (partie de la paroisse située en Poitou), Saint-Amand-Jartoudeix, Rocherolle (commune de La Chapelle-St-Martial).

1748-1765

C 331 Rôles de la taille et documents divers relatifs aux vingtièmes, dixièmes et autres impositions.

1624-1789

D'après un plumitif de 1778, contenu dans ce dossier, l'élection comprend 78 collectes, divisées en cinq arrondissements. Voici la reproduction de ce tableau :

Canton de Saint-Dizier : Mourioux, La Gaudinerie (commune de Mourioux), Cluptat (commune de Mourioux), Ceyroux, Aulon, Villars (compris dans le territoire de la paroisse d'Augères, le surplus appartenant à l'élection de Guéret), Bellesauve (commune de Janaillat, en l'élection de Guéret), Reix (commune d'Arrênes), Saint-Goussaud, Châtelus-Le-Marcheix, Chauverne (commune de Châtelus-Le-Marcheix), Moussergue (commune de Châtelus-Le-Marcheix), Champroy (réuni à Saint-Dizier-L'Eyrenne), Saint-Dizier-L'Eyrenne, La Brugère (commune de Saint-Dizier-L'Eyrenne), Le Pommier (commune de Saint-Dizier-L'Eyrenne), Les Billanges (Haute-Vienne).

Canton de Bourganeuf : La Royère (commune de Sardent, en l'élection de Guéret), Bosmoreau, Pontarion (annexe de Thauron, en l'élection de Guéret), Quinsat (commune de Mansat), Saint-Hilaire-Le-Château, La Pouge, Rocherolle (commune de La Chapelle-Saint-Martial, en l'élection de Guéret), Mérygnat, Bourganeuf (ville), Faux et Mazuras (aujourd'hui Faux-Mazuras), Soubrebost, Grandvaux (commune de Soubrebost), Fournoue (aujourd'hui Fourneaux, commune de Vidaillat, en l'élection de Guéret), Montboucher, Magnat (commune de Montboucher), Morterolles, Saint-Pardoux-Lavaud.

Canton de Sainl-Moreil : Saint-Amand-Jartoudeix, Saint-Priest-Palus, Le Mas-Château-Merle (commune de Saint-Priest-Palus), Saint-Junien-La-Bregère, Auriat, Saint-Moreil,

Charrières (commune de Saint-Moreil), Saint-Julien-Le-Petit (Haute-Vienne), Le Clou(commune de Saint-Julien-Le-Petit, Haute-Vienne).

Canton de Peyrat (Le Château, Haute-Vienne) : La Vau-Hugier (commune de Vallière), Saint-Yrieix-La-Montagne, Saint-Martin-Château, La Clavelle (commune de Saint-Martin-Château), La Chassaigne (commune de Saint-Martin-Château), Royère, Raudaressas (commune de Royère), Hautefaye (commune de Royère), Andaleix (commune de Royère), Langladure (commune de Royère), Les Bordes (commune de Royère), Villars-Jansannas (commune de Royère), Vauveix (commune de Royère), Villars et Vervialle (commune de La Nouaille), Peyrat ville (Peyrat-Le-Château, Haute-Vienne), Le Mas-Hiverneix (commune de Peyrat-Le-Château, Haute-Vienne), Balandeix (commune de Peyrat-Le-Château, Haute-Vienne), Counouille (aujourd'hui Quenouille, commune de Peyrat-Le-Château, Haute-Vienne), Saintrand (commune de Peyrat-Le-Château, Haute-Vienne), La Vareille et Lachaud (commune de Gentioux), Beaulieu (aujourd'hui commune de Peyrat-Le-Château, Haute-Vienne).

Canton de Nedde (Haute-Vienne) : L'Angle (commune de Saint-Amand-Le-Petit, Haute-Vienne), Beaumont (Haute-Vienne), Vassivière (commune de Beaumont, Haute-Vienne), Pierrefitte (commune de Beaumont, Haute-Vienne), Nedde (Haute-Vienne), Lonzac (commune de Nedde, Haute-Vienne), Lavaux-Le-Mey (commune de Nedde, Haute-Vienne), La Cour, autrement La Cour-Masfaucher (commune de Nedde, Haute-Vienne), Leygaud (paroisse de Saint-Pierre-Le-Château, élection de Limoges), Plénartige (commune de Nedde, Haute-Vienne), Neuviaille-Le-Fraisseix (commune de l'Église-au-Bois, Corrèze), La Villeneuve-Chadiéras (peut-être commune de Vigeois, Corrèze), Rempnat (Haute-Vienne), Le Monteil-La-Combe (commune de La Celle-Corrèze, Corrèze), Sainte-Anne (Sainte-Anne-Saint-Priest, Haute-Vienne).

C 332 Procès-verbaux de pertes occasionnées par la grêle.

1786-1789

II ÉLECTION DE TULLE

C 333* Arpentement de la paroisse de Saint-Dionis (La Courtine). (Voir C. 321-330).

1748

ASSEMBLÉES PROVINCIALES

ASSEMBLÉE DE LA GÉNÉRALITÉ DE MOULINS

1° Bureau intermédiaire de Guéret

C 334* Séances et délibérations de l'administration du département de Guéret et du bureau intermédiaire de ce département. — Le département de Guéret divisé en quatre arrondissements : Aubusson, Chénérailles, Dun et Guéret. — L'assemblée demande des États provinciaux de la Haute-Marche, distincts de ceux de la généralité de Moulins et organisés comme ceux du Bourbonnais, etc. (Voir C. 335).

2° Bureau intermédiaire de Montluçon

C 335 Ateliers de charité. — Correspondance de membres du bureau intermédiaire.

1789-1790

NOTA. — Un état concernant des ateliers de charité se réfère exclusivement au département de Guéret. (Voir C. 334).

GÉNÉRALITÉ DE MOULINS

BUREAU DES FINANCES

Domaine Royal

C 336* Dénombrements des fiefs du comté de la Marche par châellenies et paroisses, avec indications, pour chaque fief, des dates où ont été faits des aveux, foi et hommage, et, pour chaque paroisse, du bureau du contrôle, dont elle dépend. — États et documents divers relatifs aux reconnaissances des possesseurs de fiefs.

1669-1681

C 337* Enregistrement des quittances des droits d'amortissement et de francs-fiefs délivrées par le bureau de Felletin.

1747-1780

GÉNÉRALITÉ DE LIMOGES

BUREAU DES FINANCES

Domaine Royal

C 338 Déclaration par des habitants de Bénévent que les biens par eux possédés sur le territoire de la ville sont dans la dépendance du domaine du Roi, et sentences des présidents trésoriers de France généraux des Finances, juges, directeurs, conservateurs du domaine et grandes voies de la généralité de Limoges, homologuant leur engagement de payer la rente annuelle du domaine de Sa Majesté.

1779-1787

DEUXIÈME PARTIE

(SERIE C., PREMIER COMPLEMENT)

GÉNÉRALITÉ DE MOULINS

I

ADMINISTRATION CENTRALE

- C 339* Extraits, en copie moderne, des passages du mémoire sur la généralité de Moulins, par l'Intendant Jacques Le Vayer, relatifs à la Marche et à la Combraille et annotés par M. Cousturier de Fournouë, subdélégué à Guéret.

1695

NOTA. — Le texte complet du mémoire de Jacques Le Vayer a été publié par M. Pierre Flament, Archiviste de l'Allier ; Moulins, Librairie Historique du Bourbonnais, 1906.

II

SUBDÉLÉGATION DE GUÉRET

- C 340 Personnel, contrôleurs des exploits et distributeurs de papiers et parchemins timbrés et subdélégué à Guéret, réception : procès-verbaux. Impositions, aides, inspection des boucheries. Affaire militaires, engagements volontaires et raccolage, émeute et assassinat d'un capitaine de Rouergue-Infanterie qui était venu réclamer des engagé, actes mortuaires d'invalides, brevets de vétérans.

1691-1788

III

SUBDÉLÉGATION D'AUBUSSON

- C 343 Relevé des anciens registres paroissiaux de La Courtine et Saint-Dionis, tiré des *Annales manuscrites de La Courtine*, par l'abbé Michon. — Invalides : habillement, payement de pensions.

1429-1791

IV

SUBDÉLÉGATION D'ÉVAUX

- C 344 Famille Lenoble du Theil : Louis Lenoble, sieur de Bournazeau, lieutenant au régiment de Royal-Marine ; Gaspard Lenoble, gendarme de la Reine, pensionné.

1763-1788

V
ÉLECTION DE GUÉRET

C 345 Mandement de Charles VII (26 novembre 1424) au sire de Brion, à Bertrand de Saint-Avit, Jean Barthon et Guillaume Piédieu, garde de la Sénéchaussée de la Marche, taxant, en vertu des décisions prises par les gens des trois États ayant siégé à Riom et en raison des grandes charges occasionnées par la défense du royaume contre nos anciens ennemis les Anglais, les *hommes lays* de la Marche et de la Combraille à la somme de 9.000 livres tournois, ladite somme devant être payée avant le premier janvier suivant. — Mandement de Charles VIII (Tours, 8 mars 1483, v. s.) enjoignant aux généraux Conseillers des finances de remettre à Jean Raquet, receveur ou commis à la recette du paiement des gens de guerre en l'élection de la Marche, diverses sommes dues pour leurs droits et salaires aux élus et différents agents de l'élection. — Délibérations des assemblées générales (5 février et 3 mars 1631) des habitants d'Aubusson et de Guéret sur un projet de création d'élections nouvelles et de morcellement en deux de celle de Guéret. Dans les deux villes, les habitants se prononcent contre le projet ; ils font valoir qu'étant « foulés et opprésés de toutes sortes de misères », leurs charges seraient encore augmentées par l'institution d'un plus grand nombre d'offices ; que les gens du pays, qui ne peuvent y recueillir des grains pour leurs subsistances, sont contraints de quitter leurs maisons et leur famille pour gagner ailleurs leur vie et payer leurs tailles et les droits dus aux seigneurs ; que tous ceux qui en ont le moyen s'efforcent d'avoir des offices de l'élection ou tels autres qui les exemptent de la taille ; que la ville de Guéret est située en un lieu stérile et que ses habitants ne font aucun commerce et ne peuvent « s'employer qu'à l'exercice de la justice et aux fonctions d'icelle » ; qu'enlever à la ville la moitié de l'élection, ce serait lui enlever un des plus beaux ornements et des meilleurs profits, la rendre inhabitable ; etc.

1424-1638

C 346 Nomination par Charles VII (25 jan-1455, v.s.) d'Henri de Pompignac à l'office d'élu sur le fait des aides dans le comté de la Marche. — Réceptions d'agents divers préposés à la perception de droits d'impôts : receveur des amendes des Eaux et Forêts de la maîtrise de Guéret ; greffier de la communauté des maîtres en chirurgie ; garde-magasin des poudres et salpêtres ; substitut en la juridiction des gabelles ; procureur préposé au recouvrement du don gratuit ; entreposeur des tabacs.

1456-1767

C 347 Plumitif des sentences rendues en l'élection. — Interdiction par la Cour des Aides de Clermont d'enregistrer d'autres édits et ordonnances que ceux transmis par elle après vérification sous peine de nullité des jugements.

1747-1764

C 348 Pièces diverses de comptabilité de la recette des tailles. — Visite, par les officiers de l'élection, des prisons où sont détenus les collecteurs : en 1763, la concierge, depuis six semaines, n'en a reçu que six, incarcérés sur l'ordre du sieur Froment, l'un des receveurs des tailles ; en 1764, sur quatorze, deux sont détenus, lesquels se plaignent que l'on ne change la paille que tous les quinze jours. — Sentence

exécutoire, au profit du concierge des prisons, contre Gaspard Troubadis, collecteur de La Mazière, en paiement de la somme de quarante livres pour paiement du pain, eau et geôlage, du 3 avril au 11 septembre 1764, à raison de 5 sous par jour ; etc.

1763-1789

- C 349 Présentation par Joseph Fayolle, procureur, de Julien Allatterre, régisseur pour le Roi des droits réunis et des droits sur les cuirs et peaux, de deux nouveaux marteaux portant l'empreinte à marquer les cuirs. — Vente clandestine de tabac. — État des foires de l'élection.

1673-1767

- C 350 Procès-verbaux de grêle, du 2 au 14 juillet 1764.

1764

- C 351 Procès-verbaux d'incendie.

1764

- C 352-359 Affaires administratives diverses contentieuses en matière d'impôts : création de collectes ; établissement des rôles ; actions en décharge et réductions de taxes ; nomination d'experts. — Personnel des collecteurs : nomination, prestation de serment ; délibération d'habitants contre une nomination de collecteur tendant à obtenir son changement pour cette raison qu'il a, par sa mauvaise conduite, mangé sa fortune et qu'il y a lieu de craindre qu'il ne dissipe les deniers du Roi, ce qui obligerait les habitants à payer deux fois la taille ; demande en exemption de la charge de collecteur ; plaintes contre la gestion des collecteurs ; instances entre collecteurs et contre eux ; scènes de violence contre leur personne ; sentence au profit des collecteurs de Guéret contre le receveur de la chancellerie présidiale.

1653-1785

- C 360-361 Mémoires sur le commerce, l'industrie, l'agriculture, les charges et impositions et, en général, sur les conditions de l'existence des habitants dans la province de la Marche : le principal commerce consiste dans la vente des bestiaux ; la consommation de chaque habitant est d'environ de cinq setiers de blé, chaque setier étant, en commune mesure, de 8 boisseaux du poids de 25 livres ; 12.000 habitants s'absentent, la moitié de l'année, pour aller travailler dans les différentes provinces du royaume, comme maçons, tailleurs de pierre ou charpentiers ; le nombre des bourgs, villages et hameaux est de 1.906, celui des feux, de 17.478 ; le chiffre de la population est à raison de 4 et 1/2 par feu ; on compte 1.970 domaines appartenant aux propriétaires non cultivateurs, et un nombre égal de domaines appartenant aux cultivateurs eux-mêmes ; etc. ; etc.

1763-1768

- C 362 Tableau des paroisses de l'élection donnant, pour chacune d'elles, le nombre des villages, des feux, des domaines, des bœufs arants dans les domaines et la taille de ces domaines.

S. D.

- C 363 « Mémoire d'un citoyen » : description de la province de la Marche ; 15.000 feux appartiennent aux cultivateurs ; ceux-ci sont constamment en guerre avec leurs voisins, pour des partages, des communautés, des bornes arrachées, etc. — Il n'y a pas plus de 70 maisons de noblesse ou d'anoblis ; parmi les nobles ou privilégiés, il peut y avoir quatre maisons ayant 20.000 livres de rentes et autant qui en possèdent 6.000. Il n'y a pas six bourgeois qui aient 6.000 livres de rentes. — Présidial de Guéret ; sénéchaussée du Dorat et de Bellac. — Démarcation de la Marche avec les provinces voisines ; etc.

S. D.

- C 364-365 Études économiques et sociales, sans nom d'auteur, sur la distribution à faire des biens du clergé de France ; sur l'origine et l'utilisation des revenus de l'État ; sur la valeur monétaire et le pouvoir du prince de fabriquer de la monnaie.

S. D.

VI ÉLECTION D'ÉVAUX

- C 366 « C'est le rôle et imposition de la paroisse de Mainsac avec la terre que le sieur de La Rochemon tiens et porte au frant alleu par vertu d'une commission qui contient la somme de quatre-vingt et six livres », datée de Limoges le 1^{er} décembre 1520. — Autres rôles d'impositions de 1605, 1607, 1622, et un, sans date, du XVIII^e siècle.

1520-XVIII^e s.

- C 367 Rôles des tailles de Saint-Maurice-près-Crocq (1597-1598). — Déclaration des habitants que leur paroisse est composée de deux collectes : l'une, située dans la province de la Marche, l'autre, dans le Franc-Alleu ; elles consistent en trois petits villages et douze hameaux ne comprenant pas ensemble 300 communicants ; dans chaque hameau il n'y a qu'un seul feu et un seul propriétaire. — Procès-verbal des dégâts de la grêle dans la paroisse de Sannat, du 2 juillet 1748.

1597-1748

- C 368 Ordonnances sur les tailles et crues y jointes pour les appointements de l'inspecteur des manufactures de tapisseries d'Aubusson et Felletin, et réparations des chemins. — Travaux sur la route d'Autun à Limoges ; atelier de Montluçon à Gouzon.

1765-1793

GÉNÉRALITÉ DE LIMOGES

I SUBDÉLÉGATION DE LA SOUTERRAINE

- C 369 Invalide pensionnaire : Silvain Dumont, natif de Paulhac.

1775-1793

II SUBDÉLÉGATION D'USSEL

- C 370 Invalides pensionnaires : Jean Brelly, Jean Chiese, natif de La Courtine.
1775-1790

III ÉLECTION DE BOURGANEUF

- C 371 Quittance par Pierre Trompodon, élu en l'élection, de 167 livres six sous, pour droits afférents à son office pour l'année 1651.

1652

- C 372-385* Arpentements : Saint-Dizier : 2.554 articles, dîmes de une gerbe sur douze, appartenant moitié à Mme de La Feuillade, un quart à l'abbé de Bénévent, un quart au curé ; rentes appartenant à trois seigneurs : Mme de La Feuillade, le commandeur de Paulhac et l'abbé de Bénévent, qui n'ont pu distinguer ce qui appartenait à chacun d'eux ; etc. — Enclave du Distrait, paroisse de Saint-Dizier : 1.622 articles ; seigneurs décimateurs : le grand prieur de Bourganeuf et l'abbaye du Palais. — Enclave de La Brégère, paroisse de Saint-Dizier et quelques parties des paroisses voisines : 654 articles ; la dîme, de une gerbe onze, produit 120 setiers, mesure de Peyrusse. — Paroisse de Saint-Goussaud (en trois volumes) : 8.132 articles ; champs communs du chef-lieu de la paroisse, de Friaulouse, de La Châtenède, de Las Chaussadas, de Redonde-Sagne, etc. ; les rentes et dîmes appartiennent aux chanoines de Saint-Étienne de Limoges, on n'a pu en découvrir la quantité, elles sont affermées au sieur Coste, marchand de Limoges, moyennant 659 livres. — Paroisse de Royère et quelques-unes des paroisses voisines : Royère, Vauveix, Les Bordes, Jansanas et Villard, Hautefaye, Langladure, Roudaressas. Les montagnes causent beaucoup de frimas, et les bêtes fauves qui sont dans les bois de La Feuillade font beaucoup de dégâts.

1744-1754

NOTA. — Dans l'énumération de ces articles, il existe dans l'inventaire sommaire, et par suite pour ce répertoire, une cote 372 bis.

- C 386-391 Feuilles, dites d'abonnements, établies par contribuables et donnant l'énumération des différents immeubles que chacun d'eux possède. Ces feuilles, divisées sous forme de tableaux, d'après les titres des colonnes, doivent donner par chaque parcelle : son numéro dans l'état des fonds, son étendue, l'estimation de son produit, enfin les mutations et observations. Cotées par le procureur du Roi en l'élection, conformément à la commission de l'intendant Turgot, ces feuilles concernent les collectes suivantes : le bourg de Royère, Les Bordes, Auchaize, Le Châtaignoux, Le Cloux, Le Faix, Langladure, Le Leyris, Masgrangeas, Orladeix, Roudaressas, Rubeyne, Rochas, Villard, Jansanas, Vergnolas, Vincent et Vauveix, dans la paroisse de Royère ; la paroisse d'Andaleix, enclave de Royère ; les lieux de Chaumeix et Broussas.

1762-An V.

- C 392-395 Canevas ou notes et documents divers sur la valeur des revenus et des propriétés foncières, paraissant devoir être utilisés pour l'établissement des rôles.

1766-1790

- C 396* Sommier de la comptabilité de l'élection pour l'année 1772, établi par collecte et donnant les versements de fonds successifs faits pour chaque nature d'impôts. A la fin du registre : taxes des offices et droits ; vingtième des nobles et privilégiés.

1772

IV ÉLECTION DE LIMOGES

- C 397 Dégrèvement d'une somme de 173 écus sur le montant de la taille de 1587 accordé par les trésoriers généraux de France établis à Limoges, au profit de l'élection.

1589-1788

- C 398-399* Arpentement de l'enclave des Hommes de La Tour, paroisse de Saint-Vaury : champs froids et communaux ; détermination de la province, Marche ou Limousin, à laquelle appartiennent des villages.

1782

- C 400 Pièces de procédure d'un arrêt de la Cour des Aides ordonnant la restitution d'animaux qui avaient été saisis sur Anne Drouillette, de Saint-Vaury, par application d'un jugement de l'élection de Limoges.

1695-1697

- C 401* État général des fonds de la ville et banlieue de La Souterraine. — Quartier du Fort : église paroissiale ; place publique confrontant au parquet où se tiennent les audiences ; une chapelle joignant les bâtiments des religieuses de Saint-Alexis ; Quartier du Puy-Chareau : une maison à un étage renfermant le four banal ; le grand cimetière près de la chapelle Saint-Michel ; la chapelle Saint-Eutrope, confrontant au chemin de La Souterraine à Fursac ; la chapelle dite de l'Hermitage, confrontant le chemin de La Souterraine à Arnac ; etc. Tous les héritages ci-dessus sont situés en Limousin. — Héritages divers situés en l'élection du Blanc (Indre), notamment une partie de la pièce de terre à seigle dite de La Couture, dont le surplus est en Limousin.

1754

ASSEMBLÉE PROVINCIALE DU BOURBONNAIS

DÉPARTEMENT DE GUÉRET

- C 402* « Mémoire de M. Necker au Roi sur l'établissement des administrations provinciales » (en copie ancienne).

1788

- C 403 Procès-verbal de la séance de l'Assemblée du département de Guéret du 10 novembre 1788. — Tableau des députés des trois ordres pour les quatre arrondissements de Guéret, Aubusson, Chénérailles et Dun. — Membres résidents du bureau intermédiaire : un membre du clergé, un de la noblesse, deux du tiers-état, deux procureurs syndics. — État des frais prévus pour les dépenses afférentes

aux services du bureau intermédiaire et le paiement des allocations attribuées à ses différents membres.

1788-1789

NOTA. — Aucun article ne figure dans l'inventaire portant le n° 404 ; il n'existe d'ailleurs aucun titre qui pourrait le composer.

C 405 Mémoire du corps de la noblesse de la Guyenne aux gentilshommes de la sénéchaussée de Guéret les invitant à nommer des représentants à l'assemblée générale des provinces, qui doit se réunir à Bordeaux, pour réclamer, notamment, la fixation des États Généraux. — Réponse à ce mémoire, de M. de La Celle, demandant que l'on suive les traces du Dauphiné. — Lettre de M. le baron Gombard de Rozat, datée de Bordeaux, rappelant « l'inclusion de la Marche dans le duché de Guyenne » par traité conclu entre Saint-Louis et Henri III, roi d'Angleterre, au mois d'octobre 1239.

1788

C 406. Protestation du corps municipal et des notables d'Aubusson contre la demande que la Marche ait des États distincts de ceux du Bourbonnais. L'étendue de l'élection de Guéret est trop peu considérable pour comporter des États particuliers. L'élection d'Évaux pourrait à son tour solliciter des États particuliers pour la Combraille, et, comme les petites corporations ont des idées mesquines, tous ces petits états s'entrechoqueraient continuellement. En l'absence d'un évêché dans la Marche, et les abbés commendataires n'apparaissant que rarement dans la province, il est certain que la noblesse dédaignerait d'être présidée par les autres ecclésiastiques. — Lettres et mémoires tendant à obtenir des États particuliers pour la Marche : l'unanimité des villes de la province, des personnes les plus qualifiées et des juridictions les réclament.

1789

C 407 Rapports des procureurs syndics de l'administration provinciale du Bourbonnais sur les procès-verbaux de l'Assemblée de Guéret. — Démission du marquis de Montbas, président de l'Assemblée de Guéret. — Violences exercées à La Palisse sur la personne du sieur Noailli, négociant, soupçonné d'accaparement de blé.

1788-1789

C 408 Plaquette imprimée (in-8, 14 p., sans date ni nom d'imprimeur) : « *Bill des habitants de Bagnolet, Charonne et autres lieux* ». L'auteur, sous la forme du langage populaire, présente les doléances des paysans et cultivateurs : « Plus je sommes loin du *Trône*, plus devons être près de son cœur ».

1789

C 409-411 Rôles des impôts par collectes pour l'année 1790 répartis sur tous les propriétaires et habitants du département de Guéret sans distinction, conformément aux mandements des « députés composant le bureau intermédiaire de Guéret ».

1790

GÉNÉRALITÉ DE BOURGES

I SUBDÉLÉGATION DE BOUSSAC

- C 412 Affaires diverses : également de deux sommes, l'une de 400 livres, l'autre de 50, imposées à Boussac-Le-Château pour le logement de la compagnie de cavalerie qui doit, en 1696, y passer l'hiver ; logement des troupes et de la maréchaussée ; recrutement de la milice ; impositions ; nomination de syndic ; etc.
- 1685-1762

II ASSEMBLÉE PROVINCIALE DU BERRY

- C 413. Liquidation des comptes de la généralité de Berry : dépenses faites par la subdélégation de Boussac : travaux aux abords de Boussac, construction d'un pont dans la ville ; achat de blé pour distribution aux nécessiteux ; travaux adjugés ou projetés par la Commission intermédiaire de rassemblée provinciale du Berry. — Répartition d'un impôt de 1.823.533 livres pour 1790, entre les départements ou portions de département dépendant de la généralité de Bourges ; etc.
- 1780-1792

GÉNÉRALITÉ DE MOULINS

ADMINISTRATION GÉNÉRALE DES DOMAINES & DROITS DOMANIAUX

Département de Guéret. — Bureau de Fresselines

- C 414 États trimestriels sur cadres imprimés des différents produits par nature de droits perçus.
- 1784-1786

GÉNÉRALITÉ DE LIMOGES

DOMAINES & DROITS DOMANIAUX

- C 415-417* Recueil factice des circulaires de M. Poujaud de Nanclas, directeur des domaines de la généralité de Limoges : les communautés religieuses devront tenir deux registres : l'un pour les actes capitulaires, intéressant la police intérieure, non sujet à la vérification des employés, l'autre, concernant l'administration temporelle, dont les commis du fermier des domaines pourront prendre communication, le tout sous peine de 200 livres d'amende ; les hôpitaux qui exercent eux-mêmes le privilège de la vente de la viande pendant le carême sont exempts du droit de contrôle ; les commis sont invités à faire les recherches les plus exactes sur le nom et le nombre des religieux qui ont fait profession depuis les 20 dernières années ; etc., etc.

1751-1755

TROISIÈME PARTIE

(SERIE C, DEUXIEME COMPLEMENT)

Cette partie ne possède pas d'inventaire sommaire

GÉNÉRALITÉ DE MOULINS

I

DOMAINE DU ROI ET DROITS DOMANIAUX

- C 418 Procès-verbaux fixant l'étendue des reconnaissances inscrites au terrier du Roi pour raison de son Comté de la Marche. 1673
- C 419 Compte des recettes et dépenses par le receveur particulier de la maîtrise des Eaux-et-Forêts de Guéret au receveur général des domaines et bois de la généralité. 1747

II

BUREAU DES FINANCES

- C 420 Imprimés divers concernant des arrêts et déclarations. XVII^e-XVIII^es.

III.

ÉLECTION DE GUÉRET

- C 421 Action intentée par l'ancien receveur général des Finances à François Bèze, ancien receveur particulier de l'élection, en paiement d'une somme de quarante et quelques mille livres, dont il serait redevable sur l'imposition des corvées pour les exercices de 1787 à 1789. 1782-1793
- C 422* Enregistrement, dans l'ordre chronologique, par M. Henri Froment, receveur des tailles, « de sa recette et dépense sur la taille et autres impositions » de l'exercice 1771. 1770-1775
- C 423 Quittance à un collecteur de la collecte de Saint-Loup, par un receveur des tailles. 1737
- C 424 Quittances délivrées par des collecteurs à des contribuables de Pionnat. 1716-1772

GÉNÉRALITÉ DE LIMOGES
Domaine du Roi et droits domaniaux

- C 425 Lettres relatives à des formalités à observer en matière d'hypothèques (édit de juin 1771).
1772

GÉNÉRALITÉ DE BOURGES
ÉLECTION DU BLANC

- C 426 Action intentée par des habitants du village de Seuil, paroisse de Naillat, à l'effet de se faire reconnaître comme contribuables d'une enclave sise en Poitou et formant collecte de l'élection du Blanc (Indre).
1751-1784

QUATRIÈME PARTIE

(SERIE C, TROISIEME COMPLEMENT)

Cette partie ne possède pas d'inventaire sommaire

GÉNÉRALITÉ DE MOULINS

I
INTENDANCE

- C 427 Administration générale : ordonnances, requêtes.
1723-1786

II
SUBDÉLÉGATION DE GUÉRET

- C 428 Administration générale : ordonnances, requêtes. Personnel : attestations.
1691-1783

III
SUBDÉLÉGATION D'AUBUSSON

- C 429 Manufacture de tapisserie de Felletin. –Règlement et privilèges : imprimés et correspondance (1736-1770). Vérification des pièces de tapisserie : registres (1745-1769).
1736-1770

IV
ÉLECTION DE GUÉRET

- | | | |
|-----------|--|--------------------|
| C 430 | Répartition de l'imposition. –Assiette : départements généraux, listes des justices, arpentement par collecte. | 1639-1784 |
| C 431 | Répartition de l'imposition. –Dégrèvements : états généraux, ordonnances par collecte. | 1778 ; 1782-1786 |
| C 432-458 | Répartition de l'imposition. –rôles par collectes | 1639-1784 |
| C 432 | Ahun. | 1633 ; 1691 ; 1753 |
| C 433 | Anzême. | 1767 |
| C 434 | Aubusson. | 1728 |
| C 435 | Banize. | 1775 ; 1785 |
| C 436 | Blessac. | 1731 |
| C 437 | La Borne (com. de Saint-Michel-de-Veysse). | 1780 |
| C 438 | Chabaneix (com. de La Rochette). | 1767 |
| C 439 | La Chapelle-Baloue. | 1678 |
| C 440 | La Chapelle-Taillefert. | 1755 |
| C 441 | Châtain (com. du Monteil-au-Vicomte). | 1739 ; 1774 |
| C 442 | Cherbaton (com. de Bussière-Dunoise). | 1662 |

C 443	Essarteaux (com. de Vallières).	1769
C 444	Glénic.	1766
C 445	Lourdoueix-Saint-Pierre.	1748
C 446	Maison-Feyne.	1715 ; 1737 ; 1746 ; 1769
C 447	Maisonnisses.	1738 ; 1781
C 448	Montourcy (com. Vallières).	1747
C 449	Le Moutier-d'Ahun.	1761
C 450	Murat-Orsennes (départ. Indre, com. Orsennes).	1781
C 451	Pemperigeas (com. de Vallières).	1682 ; 1692 ; 1697
C 452	Les Peyroux (com. de Saint-Chabrais).	1786
C 453	Saint-Fiel.	1780
C 454	Saint-Georges-La-Pouge.	1781, 1789
C 455	Saint-Pardoux-les-Cars.	1677
C 456	La Saunière.	1659
C 457	Serfs de Dun (com. de Dun-le-Palestel).	1678-1765
C 458	Vigeville.	

- C 459 Recouvrement de l'imposition. –Administration générale : ordonnances.
Personnel : quittances.
1651-1786
- C 460 Recouvrement de l'imposition. –Recette du taillon : registre établi pour Antoine Chorllon.
1644-1648 ; 1650, 1651 ; 1653
- C 461 Recouvrement de l'imposition. –Recette de la taille : registre
1771-1775
- C 462 Tribunal. –Requêtes.
1680 ; 1768-1771
- C 463 Tribunal. –Requêtes.
1766
- C 464 Tribunal. –Greffes : registre tenu par Isaac Chorllon.
1631-1641

V ÉLECTION D'ÉVAUX

- C 465 Répartition de l'imposition. –Assiette : départements généraux, héritages, réclamations.
1643-1714
- C 466-468 Répartition de l'imposition. –rôles par collectes
1639-1784
- C 466 Charron et Château-Bodeau (com. de Rougnat).
1758-1775 ; 1788-1789
- C 467 Plamonteix (départ. Puy-de-Dôme, com. de Chénérailles) et Chénérailles (départ. Puy-de-Dôme).
1691
- C 468 Saint-Pardoux-d'Arnet.
1719 ; 1729
- C 469 Tribunal : requêtes
1667-1759

VI

BUREAU DES FINANCES

- C 470 Domaine royal. –Administration générale : affiches. Bois du Pognat ; limites :
enquête.
1490-1677
- C 471 Droits féodaux. –Francs-fiefs : états, assignations, requêtes, quittances. Saisies
féodales : état. Ban et arrière-ban : ordonnances, rôles, requêtes.
1747-1780
- C 472 Contentieux : requêtes.
1521 ; 1770-1780

VII

ASSEMBLÉE PROVINCIALE DU BOURBONNAIS

- C 473 Département de Guéret. –Paroisse de Gioux, assemblée municipale du 28
septembre 1788 : procès-verbal. Paroisse de Chabaneix, assiette des Vingtièmes :
rôle ; assiette de la contribution des routes : rôle.
1788-1789

GÉNÉRALITÉ DE LIMOGES

I

SUBDÉLÉGATION DE BOURGANEUF

- C 474 Administration générale. –Corvées : ordonnances, attestations. Milices : rôles.
Pauvres, paroisse de Royère : rôle.
1759-1770

II

ÉLECTION DE BOURGANEUF

- C 475 Répartition de l'imposition. –Mesures employées : tableau. Assiette, généralités :
ordonnances, requêtes ; arpentements par collectes ; dégrèvement, incendies :
compte-rendus.
1758-1778
- C 476-484 Répartition de l'imposition. –rôles par collectes
1639-1784
- C 476 Aulon
1771
- C 477 Les Bordes (com. de Royère-de-Vassivière).

		1789
C 478	Bosmoreau et Largillesse.	
		1701
C 479	Le Compeix (com. de Saint-Pierre-Bellevue)	
		1745 ; 1760
C 480	Morterolles.	
		1774
C 481	Royère (auj. Royère-de-Vassivière)	
		1773 ; 1781
C 482	Saint-Léger-de-Lafa.	
		1785
C 483	Saint-Martin-Château	
		1760
C 484	Vallière.	
		1754

III ÉLECTION DE LIMOGES

C 485	Répartition de l'imposition. –Collecte de Salagnac (com. du Grand-Bourg), contestation de la taille : requêtes, département, rôles.	
		1689-1730

IV BUREAU DES FINANCES

C 486	Domaine royal. –engagements à La Souterraine : état, extraits du greffe.	
		[XVIIIe s.]
C 487	Francs fiefs, centième denier : ordonnances, états, assignations, quittances, correspondance.	
		1722-1776

GÉNÉRALITÉ DE BOURGES

I ÉLECTION DU BLANC

C 488	Recouvrement de l'imposition. –Collecte de La Souterraine : extrait des rôles, quittances.	
-------	--	--

FERMES

C 488	Aides, octrois, débits de boisson : ordonnance, états, attestations.	1750-1787
C 489	Gabelle du sel. –Contrôle : correspondance. Requête. Personnel : passavant. Grenier de Boussac : rôle.	1677-1779
C 488	Tabacs. –Contrôle royal : ordonnance, correspondance. Vente : permissions. Entrepôt d'Aubusson, sorties : registres, états.	1744-1791

TABLEAU SYNOPTIQUE

PAR SERVICES PUBLICS ET INSTITUTIONS ADMINISTRATIVES DES FONDS DES DIFFÉRENTES PARTIES DU RÉPERTOIRE

I. — INTENDANCES

Moulins : 1- 320 ; 334-335 ; 336-337 ; 339-368 ; 402-411 ; 414 ; 418-424 ; 427.

Bourges : 412-413 ; 426 ;

Limoges : 321-333 ; 338 ; 369-401 ; 415-417 ; 425 ;

II. - SUBDÉLÉGATIONS

1° GÉNÉRALITÉ DE MOULINS :

Aubusson : 6-13 ; 343 ; 429.

Évaux : 344.

Guéret : 4-5 ; 340-342 : 428

2° GÉNÉRALITÉ DE BOURGES :

Boussac : 412.

3° GÉNÉRALITÉ DE LIMOGES :

Bourganeuf : 474.

La Souterraine : 369.

Ussel (Corrèze) : 370.

III. - ÉLECTIONS

1° GÉNÉRALITÉ DE MOULINS :

Évaux : 248-320 ; 366-368 ; 465-469.

Guéret : 14-247 ; 345-365 ; 421-424 ; 427 ; 430-464.

2° GÉNÉRALITÉ DE BOURGES :

Le Blanc : 426 ; 488

3° GÉNÉRALITÉ DE LIMOGES :

Bourganeuf : 321-332 ; 371-396 ; 475-484.

Limoges : 397-401 ; 485

Tulle : 333.

IV. - BUREAUX DES FINANCES

Moulins : 336-337 ; 420 ; 470-472.

Limoges : 338 ; 486, 487.

V. - DOMAINE ROYAL

Généralité de Moulins : 1-3 ; 336-337 ; 418-419 ⁽¹⁾.

Généralité de Limoges : 338.

VI. - ASSEMBLÉES PROVINCIALES

Bourbonnais : 334-335 ; 402-411.

Bureau intermédiaire de Guéret : 334 ; 402-411 ; 473.

Bureau de Montluçon : 335.

Berry : 413.

VII. - DOMAINE DU ROI ET DROITS DOMANIAUX

Administration générale, généralité de Moulins : 414 ; généralité de Limoges : 415-417 ; 425.

VIII. - FERMES

489-491.

⁽¹⁾ Voir en outre sur le domaine royal différents articles du répertoire numérique de la série